



**COMPTE RENDU
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 11 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal de YERMENONVILLE s'est réuni, légalement convoqué en session ordinaire, à la Mairie de Yermenonville, sous la présidence de M. Xavier DESTOUCHES.

Présents : MM. DESTOUCHES Xavier, FELLER Eric, Mmes GILLE Martine, DEGAS Christine, COUDRAY Françoise, MM. LOLIVIER Francis, DESTOUCHES Quentin, PAROVEL Maxime et Mme DHÉE Nathalie.

Absents excusés : COUDRAY Pierre, KIRALY Géza, CHUPIN Marie-Claude, CHEVALLIER Mélanie

Absents non excusés : VEILLOT Yves et LEMAIRE Aurélien

Procuration : COUDRAY Pierre (donne pouvoir à COUDRAY Françoise), CHEVALLIER Mélanie (donne pouvoir à DHÉE Nathalie), CHUPIN Marie-Claude (donne pouvoir à FELLER Eric)

Secrétaire de séance : DEGAS Christine

Approbation du procès-verbal du 11 juin 2024

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des questions ou des remarques à formuler sur le procès-verbal du 11 juin 2024.

Aucune question et remarque n'étant soulevées, Monsieur Le Maire passe au vote.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Regroupement pédagogique Houx-Yermenonville : organisation rythmes scolaires 2024
Délibération n° 2024-22

La commission scolaire réunie le 9 juillet a donné un avis favorable

Le Maire propose au Conseil municipal de conserver l'organisation hebdomadaire de 24 heures réparties sur 4 journées telle qu'elle existe aujourd'hui, à savoir :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-11h45 / 13h45-16h45

Après débat, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de conserver la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2024-2025, et ce pour 3 années supplémentaires ;

- Dit que l'organisation hebdomadaire de 24 heures est répartie sur 4 journées, à savoir :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-11h45 / 13h45-16h45

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Informations et questions diverses

Une demande de participation au FAJ a été reçue en Mairie le 21 juin. Monsieur le Maire rappelle que les subventions ont été attribuées par délibération en début d'année et que les crédits sont déjà inscrits au budget de la commune pour l'année en cours. Aucune nouvelle demande de subvention ne pourra être attribuée avant la fin de l'exercice 2024.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciement de l'ADMR pour la subvention accordée cette année.

Monsieur le Maire fait un point sur les inscriptions reçues pour la visite du Palais du Luxembourg le 14/10/2024.

Compte rendu des commissions

Commission Numérique : Monsieur Feller indique qu'une imprimante semi-professionnelle sera installée à l'école dont la maintenance sera plus aisée, en remplacement de l'imprimante actuelle, afin de pallier aux nombreuses pannes rencontrées depuis le début de l'année.

Cependant, il n'y aura pas la fonction fax sur le nouveau matériel et le papier canson ne sera pas autorisé. M. FELLER précise qu'aucun matériel d'impression ne propose l'impression sur papier canson.

Commission Fêtes et cérémonies : le repas du 14 juillet est prévu le 13 juillet à 19h sur le parking de la Mairie, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. La cérémonie du 14 juillet est prévue à 11h30 avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Commission Environnement : prochaine réunion en septembre car attente d'une réponse concernant les moutons et les abeilles.

Commission scolaire : La Commission scolaire a donné un avis favorable à la prolongation du rythme scolaire actuel de 4 jours.

Monsieur le Maire précise que le PV du 3^{ème} conseil de l'école Houx-Yermenonville, du 18 juin dernier, n'a pas été transmis à ce jour.

Madame DHÉE demande pour quelle raison les conseillers municipaux n'ont pas été invités à la remise des prix du 4 juillet, faisant elle-même partie de la commission scolaire.

Monsieur le Maire répond que lui-même n'a pas été invité par la Directrice, celle-ci estimant que le Conseil Municipal est « un co-organisateur, nous le faisons les premières années mais cela n'avait pas beaucoup de sens » (mail du 4 juillet). Monsieur le Maire indique qu'il s'est rendu à la remise des prix malgré tout, soulignant le manque de politesse de la Directrice de l'école.

Beaucoup de parents n'ont pas pu assister au spectacle des enfants, celui-ci ayant été programmé le jeudi matin et non pas avant la remise des prix comme les années précédentes. Il conviendra de revoir la programmation pour l'année prochaine.

Informations :

Enedis va procéder à plusieurs coupures du réseau électrique sur Yermenonville (Boigneville est épargné) dans la matinée du 9 août. Les habitants ont déjà reçu une information dans leur boîte aux lettres. La Mairie diffusera un flyer pour rappel la semaine précédant le 9 août.

Monsieur Quentin DESTOUCHES demande que le chemin partant de la rue du Pont de Pierre soit débroussaillé. Madame DEGAS indique que le chemin des closeaux ainsi que le chemin partant du chemin latéral vers la route de Moineaux sont nettoyés.

